

**DELIBERATION N° 99/09-11 SUBVENTION A**  
**L'ASSOCIATION ODYSSEE**

Madame RAVON, Adjoint délégué à l'action sociale, indique à l'Assemblée que dans le cadre de l'opération de lutte contre les toxicomanies, un groupe de jeunes adolescents de LUDRES a participé à la réalisation du Projet d'Agglomération Théâtre, dont la représentation a eu lieu le 21 Novembre 1998, au Conservatoire de Musique.

Elle propose de concrétiser le partenariat avec la Ville de LUDRES par le versement d'une subvention de 2 500 F.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'accepter le versement d'une subvention de 2 500 F au profit de l'Association Odyssee,
- d'inscrire ce montant au budget supplémentaire 1999, à l'imputation 6574-520.